

Décision de remplacer l'intendant Poivre par M. Maillart Dumesle
Versailles, 14 et 17 septembre 1771

Un document des Archives Nationales. A.N. Col B202, f°96
Trois lettres : Roi à Poivre, de Boynes à Poivre, de Boynes à Maillart.

Lettre du Roi à M. Poivre

Mons. Poivre, ayant égard à la demande que vous avez faite de repasser en France, je vous fais cette lettre pour vous dire que je vous en accorde la permission et que j'ai fait choix pour vous remplacer du Sr Maillart Dumesle Commissaire général de la Marine mon intention étant qu'à son arrivée, vous lui remettiez tous les détails dépendant des fonctions d'Intendant que je vous avais confié. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. Poivre, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le 14 septembre 1771.

*

A Monsieur Poivre

A Versailles le 17 septembre 1771

Le Roi a bien voulu, Monsieur, avoir égard à la demande que vous avez faite de revenir en France. Je joins ici la lettre que Sa Majesté vous écrit par laquelle vous verrez qu'elle vous en accorde la permission, et qu'elle a fait choix de M. Maillart Dumesle pour vous remplacer. Sa Majesté attend de votre zèle qu'en lui remettant les détails dépendants des fonctions d'Intendant, vous lui donnerez tous les renseignements dont il pourra avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être etc.

*

A Monsieur Maillart Dumesle

A Versailles le 17 septembre 1771

Vous êtes prévenu, Monsieur, que le Roi vous a destiné en qualité d'Ordonnateur faisant fonction d'Intendant, pour remplacer aux Isles de France et de Bourbon M. Poivre qui a demandé à repasser en France, vous trouverez ci-joint un paquet contenant la lettre [*Non transcrite, la lettre se poursuit*]

* * *